



TARIFS* de mise à disposition du CHALET
en vigueur à compter du 13 octobre 2025

(pour toutes nouvelles réservations effectuées à compter de cette date)

	Nombre de nuitées	Invités	Membres	Acompte
Période normale	1	415 €	315 €	200 €
	2	580 €	460 €	300 €
	3	735 €	595 €	400 €
	4	880 €	715 €	450 €
	5	1010 €	825 €	500 €
	6	1 130 €	920 €	550 €
	7	1 240 €	1010 €	600 €
	8	1 340 €	1 090 €	650 €
	9	1 410 €	1 145 €	650 €
	10	1 470 €	1 180 €	700 €
Noël, Nouvel An, Pâques	1	460 €	360 €	200 €
	2	645 €	525 €	300 €
	3	820 €	680 €	400 €
	4	985 €	825 €	450 €

* En supplément, taxe de séjour : 0,88 €/personne/nuitée (personnes majeures)

Caution obligatoire de 300€ pour tous les séjours :

- déposée à la mise à disposition des lieux,
- restituée intégralement à la fin du séjour si le chalet est rendu propre et conforme à l'état des lieux.

Attention : le Ski Club Obernai se réserve le droit de conserver la caution en cas de ménage insatisfaisant, de pertes ou de dégradation.

En période hivernale, de mi-décembre 2025 à mi-mars 2026, un dortoir sera attribué à la protection civile (Secours) (nuitée et petit-déjeuner), selon l'ouverture de la station du Champ du Feu. Possibilité de mise à disposition du chalet pour un petit groupe durant cette période de co-occupation.

Pour toutes informations concernant cette période, veuillez contacter Mme Dufoir (après 19h).
En cas de co-occupation, nuitée par personne pour le petit groupe : 10 €*